

L'info avant tout

C'est à nouveau dans un contexte social tendu que ce CSE en deux temps (ordinaire et extraordinaire) s'est tenu. En ouverture de séance, le SNJ a tenu à le rappeler. À la fois pour parler bien sûr de la réforme des retraites et de notre mobilisation depuis le début du refus du projet, mais aussi pour rappeler à la direction ses obligations en terme de respect du droit de grève. C'est ce que vous pouvez lire dans notre propos liminaire, intitulé « Conflit moral » ([lire ici](#)).

À l'ordre du jour de notre instance, à nouveau la situation plus que dramatique de la Direction de la Sécurité et de la Sûreté (D2S). Le mois dernier nous évoquions les conclusions de l'expertise du cabinet « Technologia », et à la suite de la résolution des élus, il était demandé par vos représentants un CSE extraordinaire, pour que la direction commence à répondre aux préconisations présentées en février.

Mais grande déception, les absences (pour maladie) de la directrice du service, Muriel Sobry, et du secrétaire général de l'entreprise, Christophe Tardieu, n'ont pas permis d'avancer alors que les salariés concernés continuent d'appeler à l'aide, pour qu'à la fois leur situation personnelle s'améliore, mais aussi pour que sécurité et sûreté de nos emprises soient assurées au niveau nécessaire. Pas de réponse côté emploi, pas de réponse côté organisation du travail, juste un constat commun qui établit clairement la difficulté pour notre direction de régler les problèmes graves que cette entité traverse depuis des années, au détriment de la santé des salariés, et en partie de nous tous.

La mission de cette direction nous concerne tous au quotidien, entre sécurité incendie, protection des bâtiments et donc de tous ceux qui y travaillent. « L'urgent peut attendre » pourrait être le sous-titre de ce mauvais feuilleton. Les élus, très offensifs, en ont assez d'attendre et demandent à la présidente de prendre la mesure de la situation.

Une nouvelle résolution a été votée, qui associe constat et préconisations.

[Lire ici la résolution des élus.](#)

Rendez-vous au mois d'avril, et en attendant, mobilisez-vous dans la grève et la manifestation contre la réforme des retraites !

Paris, le 13 mars 2023

